



# Réussir sa démarche de VAE

- ◆ Définir la VAE
- ◆ Entreprendre une démarche de VAE
- ◆ Faire le point sur son parcours professionnel
- ◆ Réussir la présentation de son dossier



# Définir la VAE

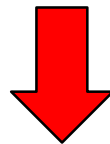
- ◆ La VAE, c'est quoi pour vous ?
- ◆ La VAE, c'est pour qui ?
- ◆ La VAE, pour quoi faire ?
- ◆ Quelles sont les clés de la réussite ?



# Définir la VAE

## Un contexte mobilisateur :

- ◆ La promotion de la formation tout au long de la vie
- ◆ Accès facilité des adultes à la formation professionnelle
- ◆ Gestion individuelle des compétences (GPEC)



- ◆ Individualisation des parcours professionnels



# Définir la VAE

Les prémisses d'une réforme en 1934 ! :

Possibilité d'obtenir un diplôme d'ingénieur d'Etat si  
exercice d'une activité similaire pendant 5 ans.

Depuis :

Multiplication des modes de reconnaissance des acquis :

- portefeuille de compétences,
- bilan de compétences,
- certificats de compétences en entreprise (CCE)



# Définir la VAE

Un nouveau droit individuel Loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 :

- ◆ « *Toute personne engagée dans la vie active est en droit de se faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme ou d'un titre enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles... »*



## Définir la VAE

- ◆ La validation est un acte qui engage une autorité (Education Nationale, Ecoles, Universités...) qui certifie que le candidat maîtrise les savoir et savoir-faire caractéristiques d'un diplôme
- ◆ **Attention ! On valide les acquis de l'expérience et non l'expérience seule...**



# Les points essentiels de la loi

- ◆ La loi s'applique à l'ensemble des diplômes **professionnels et technologiques** du second degré et de l'université
- ◆ La VAE est indépendante de toute action de formation préalable
- ◆ La VAE est indépendante de la situation professionnelle et du statut du candidat au moment de sa démarche



## Les points essentiels de la loi

- ◆ LA VAE permet d'obtenir en totalité ou en partie les épreuves ou les unités constitutives des diplômes ou titres choisis
- ◆ Il appartient au candidat de faire lui-même sa demande de validation





# Les conditions d'accès

- ◆ Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle en rapport avec la finalité du diplôme visé : l'activité professionnelle peut avoir été continue ou pas
- ◆ Faire une seule demande à la fois pour le même diplôme
- ◆ Respecter un délais de 5 ans pour finaliser votre démarche
- ◆ Disposer de compétences en rapport avec le diplôme visé
- ◆ Pas de niveau scolaire requis, pas de limite d'âge



# Les diplômes ou titres délivrés

- ◆ Enseignement technologique professionnel (CAP, BEP, Bac Pro, BTS,...)
- ◆ Enseignement supérieur (DUT, Licence, Master)
- ◆ Grandes écoles (CNAM..)
- ◆ Organismes privés (écoles, organismes de formation, chambre de commerce..)
- ◆ Branches professionnelles



# Entreprendre une démarche de VAE

Confirmer l'opportunité d'une VAE :

- ◆ Pourquoi entreprendre une démarche de VAE ?
- ◆ Quel est votre projet ?
- ◆ Quelles sont vos motivations ?



# Les apports de la VAE

- ◆ Une chance d'accéder aux diplômes et titres en reconnaissant les compétences acquises par le travail
- ◆ La valorisation de la personne
- ◆ Une facilité d'accès à la formation tout au long de la vie
- ◆ Un atout supplémentaire en cas de recherche d'emploi
- ◆ L'attestation d'un niveau professionnel atteint
- ◆ La valorisation des savoir acquis par le travail ainsi que la reconnaissance du rôle formateur de l'entreprise



## Etre acteur de sa démarche

- ◆ Etre sûr de sa motivation personnelle !
- ◆ Mettre en correspondance son parcours professionnel et le diplôme choisi
- ◆ Décrire son travail réel pour donner une cohérence à son parcours
- ◆ Apporter des preuves (administratives et personnelles)



# Décrire son parcours

## Analyser votre fonction :

- ◆ Décrire une journée de travail
- ◆ Rédiger votre description de poste (Missions, activités, tâches)
- ◆ Analyser des documents internes (lettre de mission, entretien annuel, manuel Qualité, documentation produits, etc.)
- ◆ Faire l'analyse d'une situation/problème rencontré ou projet mis en œuvre



# La procédure de validation des acquis

## Les différentes étapes de la démarche :

- ◆ Choix du diplôme
- ◆ Entretien d'opportunité
- ◆ Décision de recevabilité
- ◆ Montage du dossier
- ◆ Entretien avec le jury
- ◆ Décision de validation (totale, partielle, négative)



# Identification du diplôme

Consulter les certifications inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) :

Diplômes et titres délivrés par l'Etat :

- ◆ Diplômes professionnels et technologiques de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur
- ◆ CQP (certificats de qualification professionnelle) issus des branches professionnelles



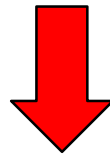
Accès au **référentiel** du diplôme choisi : emploi, activités, compétences.





# La recevabilité

- ◆ Contacter l'autorité compétente
- ◆ Retirer un dossier de recevabilité
- ◆ Renseigner le dossier : état civil, parcours formation antérieure, parcours professionnel, activités extra-professionnelles
- ◆ Envoyer le dossier à l'organisme valideur



Décision de recevabilité



# Engagement dans la démarche

- ◆ Signer une convention avec l'organisme valideur
- ◆ Payer les droits de VAE + frais d'inscription au diplôme
- ◆ Préparer les épreuves de validation :
  1. Mise en situation professionnelle
  2. Rédaction du dossier
  3. Entretien avec le jury



# Réussir la préparation de son dossier

Rédiger les documents préalables :

- ◆ Votre CV
- ◆ Votre lettre de motivation



# Rédiger votre lettre de motivation

- ◆ 1 – Faire un état des lieux de votre parcours professionnel
  - Cours de formation initiale
  - Bilan actuel de votre parcours
  - Présentation du contexte professionnel actuel qui explique votre implication dans une démarche VAE



# Rédiger votre lettre de motivation

◆ 2 – Présentation de votre projet professionnel

Préciser :

- la finalité de votre démarche
- les objectifs visés
- votre motivation à entreprendre une démarche de VAE



# Rédiger votre lettre de motivation

◆ 3 – Préciser les choix de ce diplôme

→ Se situer par rapport à l'organisme qui valide le diplôme, notoriété, reflet du marché du travail, référentiel d'activités...

→ Montrer que le choix du diplôme ne s'est pas fait par hasard : liens existants entre votre parcours et le diplôme choisi



# Elaborer votre dossier

## Description de l'emploi et analyse de l'activité :

- ◆ Choisir 1 ou 2 emplois à décrire
- ◆ Choisir 3 ou 4 activités à décrire au regard du référentiel
- ◆ Décrire l'organisation et l'unité de travail
- ◆ Citer les matériels ou techniques utilisés
- ◆ Identifier les compétences mises en œuvre



# Présentation du dossier

- ◆ 1ère partie : récapitulatif du parcours de formation et d'activité professionnelle, justificatifs d'activité, demande de validation et lettre de motivation
  
- ◆ 2ème partie : un questionnaire construit autour de 3 axes :
  - 1- Identification du contexte du travail (présentation de l'emploi)
  - 2 - Description du travail réel
  - 3 - Evaluation par le candidat de son activité : analyse du travail





# Présentation du dossier

3ème partie :

- ◆ Permet au candidat de porter à la connaissance du jury d'autres activités professionnelles ou extra-professionnelles



# Présentation du dossier

Ce qu'il faut savoir :

*Le dossier est le même quel que soit :*

- ◆ Le niveau et le type de diplôme visé
- ◆ Le domaine d'activité
- ◆ La taille de l'entreprise
- ◆ Le statut du candidat